



SAS
NICOLEAU

11 Janvier 2024



COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE
61, Rue de La République
16 560 AUSSAC-VADALLE



COMMUNE DE AUSSAC-VADALLE

Construction d'une Résidence Séniors
Rue de La République
16 560 AUSSAC-VADALLE

LOT N°11 : PEINTURE

Mémoire Technique

MOYENS HUMAINS

Travaux de Peintures :

- 1 Chef d'équipe avec Qualification « Peintre, Niveau IV, P2 » (avec plus de 15 années d'expérience)
- 1 à 2 Ouvriers et plus si besoin avec Qualifications « Peintre, Niveau II & III, P1 & P2 » (avec 6 à 8 années d'expérience)

Nos ouvriers sont habilités à ce type d'Opération, sachant prendre en compte l'ensemble des dispositions nécessaires au type d'établissement dans lequel ils interviennent. Nos Qualifications QUALIBAT nous impose des règles de savoir-faire tant sur le plan technique que sur la qualité de notre personnel et de leurs formations.

Le personnel de l'Entreprise dont nous disposons, nous permet de pouvoir intervenir en renfort, suivant besoins, sur votre Opération et ainsi respecter le Planning de l'Opération ou le Planning que nous aurons convenu ensemble lors de la phase de préparation.

Suivi et Coordination du Chantier :

- Le Président Directeur Général (avec 23 années d'expérience) qui procède au placement du personnel suivant une méthodologie permettant un avancement continual et régulier, dans le respect du planning de l'opération
- 1 Directeur de Travaux (avec 28 années d'expérience) qui suit le déroulement du chantier très régulièrement et participe aux réunions et mises au point de chantier, réalise l'ensemble des détails et plans d'exécutions, règle les points techniques, maîtrisant les Avis Techniques et Règlementations, D.T.U., Cahiers du CSTB, etc..., renseigne l'ensemble des intervenants sur la nature des produits mis en œuvre
- 1 Mètreur / Dessinateur CAO/DAO pouvant à n'importe quel moment réalisé plans de calepinage ainsi que l'ensemble des dessins de détails techniques propres au chantier
- 1 Secrétaire de Direction s'occupant de toute la partie administrative de chaque opération

Un passage régulier de ce personnel d'encadrement sur site, sera de l'ordre de 2 à 3 visites par semaine, pour le bon déroulement du chantier et pour l'autocontrôle par nos soins des travaux réalisés ou en cours de réalisation.

EXPLICATION TECHNIQUE DE L'OFFRE ET METHODOLOGIE DU CHANTIER

Période de préparation :

Nous établirons un planning très détaillé afin de respecter ou de se rapprocher du planning joint au présent D.C.E. (sous réserve du bon avancement des corps d'états nous précédent). L'ensemble de ces prestations seront réalisées par phase conformément au planning D.C.E., dans un ordre d'exécution précis et étudié, que nous soumettrons à l'approbation du Conducteur d'Opération mandaté par le Maître d'Ouvrage, à la Maîtrise d'œuvre et à l'ensemble des intervenants.

Démarrage du chantier :

Arrivée de l'Equipe sur le chantier, mise en place par le Directeur de Travaux du Chef d'Equipe, des Ouvriers, dispositions et tâches à effectuer.

Prise de connaissance de l'ampleur des travaux avec analyse de l'Opération pour respect du planning joint au D.C.E. ou établi par nos soins, réunion de mise au point avec le Conducteur d'Opération mandaté par le Maître d'Ouvrage et l'ensemble des corps d'états pouvant interférer sur nos travaux.

Exécution des travaux avec une Equipe de 2 à 3 Ouvriers.

Par nos nombreuses expériences, nous avons pris une habitude de fonctionnement de travail et nos Equipes d'Ouvriers sont définies et opérationnelles à ce type d'Opération.

Nos Chefs d'Equipes sont habitués à coordonner leurs travaux pour un avancement méthodique et efficace. Ils procèdent à une méthodologie afin que leurs ouvriers travaillent suivant la méthodologie de chantier qu'ils auront défini.

Un planning de réalisation sera proposé par nos soins pour approbation, désignant les dates et durées d'exécution par Travaux, par Phase et par Zone.

Protections au droit de nos interventions avec films, bâches et rubans adhésifs, enlèvement des protections en fin de chantier et nettoyage.

Travaux de Peintures :

Exécution des travaux par une Equipe de 2 à 3 Ouvriers, pièce par pièce et zone par zone suivant accord et phasages définis par le Conducteur d'Opération mandaté par la Maîtrise d'Ouvrage.

Protection avec film polyané et/ou bâches textiles et/ou rubans adhésifs de l'ensemble des ouvrages le nécessitant.

Des moyens d'accès tels qu'échafaudages fixes et/ou roulants seront mis en œuvre pour toutes les parties à traiter avec une hauteur supérieure à 3,00 m.

Préparation des supports en murs et plafonds comprenant révision des supports, ponçage avec ponceuse mécanique à disque et/ou ponçage manuel avec papier abrasif de grammage approprié (120 g/m²), époussetage avec brosse à épousseter, rebouchage à l'enduit à base de plâtre, ponçage, époussetage et application au rouleau d'une couche de peinture acrylique d'impression (avec Norme A+ sur la Qualité de l'Air) pour surfaces destinées à être peintes (Plafonds et Murs), effectués par l'ensemble des Ouvriers. L'ensemble suivant localisations et demandes du C.C.T.P. joint au D.C.E.

Continuité du chantier en préparation des supports réalisée par un Ouvrier.

Commencement de la mise en peinture, au rouleau, des plafonds par application de deux couches de peinture acrylique de finition d'aspect mat pour surfaces destinées à être peintes (avec Norme A+ sur la Qualité de l'Air), réalisée par un autre Ouvrier.

Lorsque l'Equipe rattachée aux préparations des supports a terminée une zone complète, commencement de la mise en peinture de l'ensemble des murs destinés à être revêtus d'une peinture par application au rouleau, de deux couches de peinture acrylique de finition d'aspect velours (avec Norme A+ sur la Qualité de l'Air) de coloris au choix sur présentation d'un nuancier coloristique. Cette prestation sera réalisée par un seul, voire deux ouvriers du début jusqu'à la fin de réalisation de ces finitions pour application d'une seule et même façon, dans le but à limiter les reprises. Continuité de la mise en peinture des murs par cette même équipe.

Lorsque les travaux en murs sont bien avancés ou terminés, mise en place d'Ouvriers pour préparation, ponçage manuel avec papier abrasif de grammage 120 g/m² ou mécanique, époussetage avec brosse à épousseter, rebouchage avec enduit gras glycéroptalique, application au rouleau et à la brosse d'une couche d'impression multi-surfaces à base de résines acryliques et alkydes en émulsion (avec Norme A+ sur la Qualité de l'Air) et finition par application au rouleau et à la brosse de deux couches de peinture glycéroptalique satinée ou brillante à base d'une dispersion acrylique polyuréthane en phase aqueuse (avec Norme A+ sur la Qualité de l'Air) pour l'ensemble des supports boiseries tels que définis suivant C.C.T.P.

Les travaux de peintures seront réalisés avant les travaux de revêtements de sols (hors Lot).

Exécution des travaux par mise en place si besoin, d'une deuxième Equipe d'Ouvriers pour avancement méthodique et/ou simultané du chantier établi par le Chef d'Equipe, suivant accord et demandes de l'Architecte et du Conducteur d'Opération.

Nettoyage au fur et à mesure de notre avancement, évacuation et traitement des déchets journalier.

Nettoyage final de livraison en fin de chantier réalisé par une Entreprise spécialisée à la charge du présent Lot.

Généralités à l'ensemble de nos travaux :

L'ensemble de ces prestations seront réalisées suivant planning joint au D.C.E.

Réalisation des travaux dans l'ordre d'exécution et le respect établi par les dispositions de l'Equipe de Maîtrise d'Ouvrage ou Maîtrise d'œuvre et du Conducteur d'Opération.

La répartition des tâches sera effectuée par le Directeur de Travaux et le Chef d'Equipe, une fois qu'un ou plusieurs Ouvriers ont terminés les travaux leurs ayant été rattachés, ils rejoignent l'Equipe pour continuité d'avancement et de mise en peinture et/ou revêtements de sols.

Lorsqu'un ouvrier a terminé la ou les tâches qui lui sont affectées, le Chef d'Equipe dispose cet ouvrier à une autre activité, seul, ou en équipe.

Exécution des travaux dans un ordre précis déterminé par le Chef d'Equipe, phase par phase, local par local et zone par zone, pour avancement méthodique du chantier.
L'ensemble suivant accord du Conducteur d'Opération et de l'Architecte.
A la fin du chantier, enlèvement des protections mises en place, repliement du matériel, évacuation et traitement des déchets et nettoyage des locaux.

PLANNING

Nous respecterons la durée d'exécution mentionnée dans le Planning joint au D.C.E., lié aux Travaux du présent Lot. Toutefois, nous étudierons, avec votre accord lors de la période de préparation, une proposition de planning par pièce, par zone, hors congés.

Ce planning fera apparaître les coordinations et interactions éventuelles avec les autres corps d'états, nécessaires à l'avancement régulier de nos prestations. Un plan de zonage, de phasage et d'intervention vous sera communiqué pour avis, avant le démarrage des travaux.

Nous mettrons en œuvre tous les moyens humains et techniques nécessaires afin de respecter votre planning d'exécution des travaux. Lors des réunions préparatoires de préparation de chantier, nous nous permettrons de vous effectuer une proposition de planning par pièce, par travaux pour votre Opération.

Nous mettrons en œuvre tous les moyens humains et techniques nécessaires afin de respecter cette proposition de planning. Le personnel de l'Entreprise dont nous disposons, nous permet de pouvoir intervenir si besoins en renfort pour ainsi pouvoir éventuellement optimiser notre proposition.

Temps d'Exécution à titre indicatif :

Travaux de Peintures :

- Préparation des supports, ponçage, époussetage, révision : 1 semaine
- Impression des supports (plafonds, murs, boiseries) : 1 semaine
- Finition des plafonds : 1 semaine
- Finition des murs : 2,5 semaines
- Finition des boiseries : 2 semaines
- Nettoyage de fin de chantier : 3 jours

Nota : Ces temps d'exécution ne sont pas cumulables, certaines réalisations ou applications se font en parallèle par une ou deux Equipes d'Ouvriers sur une ou plusieurs zones, etc... suivant Phasage des travaux définis par le Conducteur d'Opération.

L'ensemble des travaux prévus au Lot n°11 : Peinture nécessitent environ 2 mois de délais pour réalisation.

Fermeture de l'Entreprise pour Congés d'Eté Semaines 31, 32 et 33 et pour Congés d'Hiver Semaines 52 et 01.

MOYENS TECHNIQUES DE L'ENTREPRISE PROPRE A L'OPERATION

Travaux de Peintures :

- 1 Véhicule Utilitaire 3 places CITROËN Jumper (pour l'ensemble des ouvriers)
- Ponceuses mécaniques pour ouvrages plaquisterie
- Ponceuses mécaniques pour ouvrages bois
- Brosse
- Rouleaux
- Pinceaux
- Spalters
- Cutters
- Papiers abrasifs
- Couteaux à enduire
- Etc...

Ce matériel appartient à l'Entreprise, ne fait pas l'objet de location, notre personnel y est habitué et connaît leur fonctionnement.

MARQUES DES MATERIAUX UTILISÉS / RESPECT EQUIVALENCES TECHNIQUES

Travaux de Peintures :

- Enduits de rebouchage de chez TOUPRET
- Peintures de chez P.P.G. / LA SEIGNEURIE

Notre Offre est établie avec des marques reconnues et marques prescrites au C.C.T.P. L'ensemble des matériaux prévus dans notre Offre de Prix répond aux exigences techniques et environnementales fixées dans le C.C.T.P. et pièces techniques du D.C.E.

Les fiches techniques des matériaux sont jointes avec notre Offre, nous permettant de confirmer que notre Etude a été établie en fonction des volontés du Maître d'Ouvrage, du Maître d'œuvre et des Concepteurs relatives aux choix des matériaux, classements, normes, coloris et aspects, etc...

Les fiches techniques jointes à notre dossier d'Appel d'Offre sont classées dans un ordre précis telle la décomposition croissante de l'Offre.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous avons respecté l'ensemble des demandes du C.C.T.P. et du D.C.E., tant sur le plan Technique que sur le plan Environnemental. L'ensemble des Fiches Techniques des produits proposés sont jointes avec notre dossier d'Appel d'Offre.

Notre Offre de Prix est établie avec des produits adhérents à de nombreuses Chartes Environnementales, à savoir :

Travaux de Peintures :

- Enduits de rebouchage de chez TOUPRET
- Peintures de chez P.P.G. / LA SEIGNEURIE

Nous possédons des véhicules équipés de 3, 5 et 7 places assises nous permettant de limiter les déplacements et le nombre de véhicules et ainsi limiter un maximum l'empreinte carbone du chantier.

Le personnel que nous mettrons en place sur votre Opération nécessite le déplacement de nos ouvriers par l'intermédiaire d'un seul véhicule équipé de 3 à 7 places.

Un partenariat avec notre fournisseur pour la récupération et le traitement des déchets peut être envisagé sur votre Opération.

DISPOSITIONS D'HYGIENE ET SECURITE

Nous établirons un plan d'hygiène et de sécurité et P.P.S.P.S. avant le commencement des travaux pour soumission et accord par le Conducteur d'Opération. Nos ouvriers font des stages régulièrement (voir attestations jointes ci-après), portent des vêtements appropriés à leurs travaux (gants, masques, casques, combinaison jetables, etc...), suivent des formations de secourisme « 100 minutes pour la vie » (voir attestations jointes).

Accompagnement de l'Equipe par le Directeur de Travaux, avec plan de repérage sur accès, ordres d'exécution, planning et désignation des intervenant des corps d'états nous précédant pour organisation, réunions et mises aux points et prise de conscience sur le fait que le chantier devra se dérouler avec le moins de nuisances possibles.

Il devra être fait effet des dispositions sanitaires et organisationnelles à prendre en compte liées à l'épidémie du covid 19, ainsi que la prise en charge y étant rattachée.

TRAITEMENT DES DECHETS

L'ensemble de nos déchets sont ramenés au fur et à mesure de notre avancement, à raison de 2 fois par semaine, à notre dépôt et stockés dans des bennes appropriées (polystyrènes, cartons, fûts métalliques, fûts plastiques, tout-venant, etc...).

Une Entreprise spécialisée et agréée vient récupérer l'ensemble des déchets qui seront ensuite traités et recyclés. Cette Entreprise nous délivre un bordereau de suivi de déchets pour chaque Opération.

Nous vous ferons parvenir ce bordereau de suivi des déchets nominatif à cette Opération.

Nous avons aussi la possibilité de faire appel à cette entreprise pour venir récupérer les déchets directement sur site.

Nous pouvons vous faire établir, par l'intermédiaire de la société de traitement de déchets que nous employons, un S.O.G.E.D. (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets) nominatif à l'Opération, avant le démarrage des travaux. Ce document vous permettra de savoir la traçabilité de nos déchets de son point de collecte à son point de traitement, par classe, par famille et par nature de déchets. La quantité ou le volume pour chaque nature sera indiqué.

INTERVENTIONS AU TITRE GARANTIE DE PARFAIT ACHEVEMENT

Mise en relation avec Services Techniques du Maître d'Ouvrage et/ou intervenants présents lors de la phase chantier pour prise de connaissance intégrale du ou des désagréments occasionnés.

Etude de l'ensemble des documents techniques de l'Opération (D.O.E., plans de détails, etc...) pour analyse du problème avant intervention et pour préparation des matières nécessaires à la réalisation des travaux.

Dans le cas d'éventuelles interventions dans le cadre des garanties, nous mettrons en place notre personnel ayant réalisé l'ensemble de vos travaux. Nos Chefs d'Equipes seront présents ainsi que le nombre d'ouvriers nécessaires suivant importance des travaux à effectuer.

La ou les personne(s) responsables de notre Entreprise ayant réalisée(s) le suivi des travaux de votre Opération, accompagnera l'ensemble du personnel, pendant toute la durée de ou des intervention(s) pour reprises et réalisations. Délai d'intervention sous 1 jour pour interventions en urgence et délai d'interventions de 2 à 4 jours pour autres demandes.

Réalisation d'un rapport d'auto-contrôle (document écrit sur nature et explication du désagrement occasionné, détails techniques sur travaux, photos « avant/après », etc...) dès que les travaux sont effectués et prise de contact avec Services Techniques du Maître d'Ouvrage.

SOUS-TRAITANCE

Seule cette prestation est prévue sous-traitée dans notre Offre de Prix à savoir :

- Nettoyage final de livraison

DISPOSITIONS LIEES AUX NUISANCES ET SALISSEURS CAUSEES PAR LES TRAVAUX

Nous prenons acte et conscience de la volonté du Maître d'Ouvrage sur le fait que le chantier devra se dérouler avec le moins de nuisances possibles.

Pour améliorer le confort acoustique du chantier et afin de limiter les déchets sur chantier, nous proposons les mesures suivantes :

- Sensibilisation auprès de nos Ouvriers pour limiter les nuisances sonores (appareils de radio, discussions, portables éteints, manipulation et utilisation de l'outillage, etc...)
- Exécution des travaux, suite à l'approbation du Conducteur d'Opération, par zonage, avec faible confinement si possible.
- Protections de l'ensemble des locaux avec films polyanes et/ou bâches textiles afin de récupérer l'ensemble des déchets.

Au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux, nous pouvons récupérer les déchets issus de nos travaux par le moyen de sacs de récupération que nous faisons suivre à l'avancement de nos travaux, afin de limiter les déchets volatiles ou déchets.

D'ordre général, nos Travaux n'engendrent pas de réels désordres ou nuisances sonores.

Nous effectuerons nos travaux dans le respect des demandes du Maître d'Ouvrage et de celles du Dossier de Consultation des Entreprises.

Nettoyage au fur et à mesure de notre avancement, évacuation et traitement des déchets.
Nettoyage final de livraison en fin de chantier réalisé par une entreprise agréée, spécialisée et compétente.

QUALIFICATIONS ENTREPRISE

Nous disposons de Qualifications Entreprise, à savoir :

- QUALIBAT n°1411 : Echafaudages Fixes (Technicité courante)
- QUALIBAT n°1421 : Plates-formes suspendues (Technicité courante)
- QUALIBAT n°3423 : Imperméabilités de Façades I1, I2, I3 (Technicité supérieure)
- QUALIBAT n°6111 + 6121 : Peinture et Ravalement (Technicité courante)
- QUALIBAT n°6222 : Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)
- QUALIBAT n°6252 : Chapes rapportées
- QUALIBAT n°6312 : Carrelages, Revêtements, Mosaïques (Technicité confirmée)
- QUALIBAT n°7131 avec Mention « Efficacité Energétique – Travaux Isolés » : Isolation Thermique par l'Extérieur (Enduit sur Isolant)
- QUALIBAT n°7132 avec Mention « Efficacité Energétique – Travaux Isolés » : Isolation Thermique par l'Extérieur (Bardage - Vêture)
- QUALIFICATION R.G.E. (Reconnu Grenelle Environnement)
- QUALIFICATION STO PRO ITE

Voir Attestations jointes à notre Dossier d'Appel d'Offre.